



## SUBCABLE méplat

câbles souples submersibles  
gaine certifiée ACS alimentaire et WRAS  
étanchéité AD8

**CENELEC HD 22.12 et HD 22.16 / EN 50363-1 et 2-1.**

**Certification ACS** (Attestation de Conformité Sanitaire)

Obligatoire pour tout appareil en contact avec l'eau potable destinée à la consommation humaine.

Certification WRAS (Water Regulations Advisory Scheme)

Permet d'élaborer des critères pour l'essai des matériaux et accessoires, afin d'évaluer leur conformité aux spécifications et la réglementation pour les produits approuvés en conformité avec le règlement sur l'eau.

RoHS : directive européenne 2011/65/UE.

### APPLICATIONS

Destiné aux raccordements de matériels de pompage et d'appareils électriques étanches en immersion permanente dans l'eau douce, potable ou salée, et pour le contact alimentaire.

### CARACTÉRISTIQUES

- **Âme**  
cuivre étamé souple, classe 5
- **Isolation**  
EPR qualité EI6
- **Gaine externe**  
mélange spécial réticulé  
type EM6, qualité alimentaire,  
bleu
- **Tension de service Uo/U**  
450 / 750 V AC  
(1000 V en installation  
fixe et protégée)
- **Tension d'essai**  
2500 V AC pendant 5 mn
- **Résistance d'isolement  
min. à +20 °C**  
>10 TΩ x cm
- **Plage de température**  
mobile : de - 25 °C à + 80 °C  
fixe : de - 40 °C à + 80 °C  
dans l'eau : jusqu'à + 40 °C
- **Température max.  
admissible à l'âme**  
en régime permanent :  
+ 90 °C  
en régime de court-circuit :  
+ 200 °C
- **Rayon de courbure**  
fixe : 4 x l'épaisseur du câble
- **Traction statique**  
15 N/mm<sup>2</sup> de section cuivre

### REPÉRAGE CONDUCTEURS

couleurs selon HD 308 S2

### MARQUAGE

CABLE 450/750 V  
section - ACS - WRAS

### INSTALLATION

Pour locaux secs, humides  
ou mouillés, en extérieur ou  
enterré avec une protection  
mécanique.

Sur équipements de pompage  
d'eau potable, de traitement  
et d'assainissement de l'eau.

### UTILISATIONS

- pompes submersibles
- pompes à immerger pour forage
- stations de relevage
- pompes de piscine
- interrupteurs flottants
- éclairage étanche
- industrie alimentaire

section mm <sup>2</sup>	dimensions approx. H x l mm	(1) intensité en régime permanent air libre 30 °C	masse approx. kg/km
4 G 4	8,3 x 23,5	45	395
4 G 6	8,3 x 25,2	52	420
3 x 10	12 x 28	70	660
4 G 10	10 x 30,8	70	630
3 x 16	11,6 x 27,2	95	750
4 G 16	11,6 x 36,9	95	910
4 G 25	12,4 x 42,5	127	1 770
4 G 35	17 x 48	157	2 100

(1) Les intensités admissibles (Iz) sont données pour :

- pose à température ambiante de 30 °C et une température maxi sur l'âme de 90 °C.  
Si les conditions sont différentes, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction  
selon NF C 15-100.



Étanchéité AD8 selon NF C 15-100.  
Grande résistance aux UV, aux eaux chlorées  
ou traitées à l'ozone.  
Gaine de qualité pour contact alimentaire.  
Utilisation jusqu'à une profondeur de 250 m.  
Bonne souplesse et excellente durée de vie.